



« Un jugement et des actes »

Notes à propos de Matt. 25 : 31-46

René Schaerer

Diaconia

Lycée Saint Marc, Nivolas-Vermelle, 28 janvier 2012

Le thème du jugement

L'évangile de Matthieu, qui date probablement des années 80-90 de notre ère, s'adresse, selon l'hypothèse courante, à des chrétiens d'origine juive qui vivaient quelque part dans le monde gréco-romain et constituaient *une église*. L'auteur de l'évangile sait que ses lecteurs connaissent à fond l'Ancien Testament ainsi que la tradition des maîtres du judaïsme c'est pourquoi il fait de nombreuses citations pour montrer notamment que Jésus est le Messie annoncé et attendu. C'est à cette église que s'adresse l'évangile en général et le texte que vous avez étudié plus particulièrement. Mais rien n'interdit, bien sûr, que nous nous l'appropriions !

L'évangile de Matthieu, comme je l'ai découvert en préparant cette étude biblique, est fortement marqué par l'annonce d'un jugement imminent, *le jugement*. J'ai été aidé dans cette découverte par l'ouvrage du Professeur Daniel Marguerat, *le Jugement dans l'évangile de Matthieu*¹. Le jugement est annoncé en effet tout au long de cet évangile ; il en est même, écrit D. Marguerat (D.M.), *le thème fondamental*. Sur 148 péricopes² que comporte l'évangile de Matthieu, cet auteur en dénombre 60 qui concernent le jugement.

En relisant l'évangile de Matthieu, j'ai découvert en outre que les annonces du jugement sont regroupées dans des sortes de cycles³, comme par exemple le cycle de l'envoi en mission (chapitres 10 et 11) dans lequel le jugement concerne clairement la façon dont les villes et les villages recevront les envoyés de Jésus et se repentiront à l'écoute de leur message. Dans de nombreux passages, le jugement concerne ceux qui se contentent de paroles ou d'actes de piété et ne mettent pas en pratique, dans leur vie quotidienne, les deux grands commandements d'amour de Dieu et du prochain que Jésus rappelle en 22 : 36-39.

Nous sommes habitués à l'expression de « jugement dernier » qui n'est pas une expression de l'évangile et en fait, certains passages de l'évangile permettent de se demander si le jugement est placé à l'avenir et à la fin des temps ou s'il a déjà lieu au moment où Jésus parle ; mais, dans le texte que vous avez travaillé en groupes, Jésus semble bien évoquer un jugement qui « met fin à l'histoire humaine » (D.M.)

¹ Daniel Marguerat, *Le jugement dans l'Évangile de Matthieu*, 2^{ème} édition, Labor et Fides, Genève, 1995

² Péricope : [Passage](#) formant une unité qui fait sens.

³ On peut repérer ainsi le cycle du sermon sur la montagne (ch. 5-7), le cycle du péché contre le Saint Esprit (12 : 15-42), le cycle des paraboles du royaume (ch. 13), le cycle des petits (18 : 1-4 et 19 : 13-15) ; le cycle du pardon fraternel (18 : 15-35), un premier cycle de trois paraboles de l'avènement du royaume (21 : 28 à 22 : 14), le cycle de la dispute avec les sadducéens et les pharisiens (28 : 15 -24 : 26) et enfin le cycle de l'avènement du Fils de l'Homme (24 : 29 à 25 : 46)....

La description de ce jugement fait appel à une imagerie qui était commune au temps de Jésus⁴ et que d'ailleurs les prédicateurs et les artistes du Moyen Âge ont adoptée et embellie. Pensons ici aux scènes du jugement dernier sculptées aux porches des cathédrales. Une difficulté pour nous aujourd'hui pourrait être que nous ne comprenions plus cette image devenu étrangère à nos représentations ou que nous la refusions pour sa sévérité. En fait de sévérité, il faudrait retenir plutôt le côté équilibré de l'image du jugement en notant qu'il s'agit non seulement de condamner le mal mais aussi de reconnaître et de récompenser le bien. Il s'agit là d'une aspiration constante de l'Ancien Testament que l'on retrouve notamment dans les Psaumes : Dieu ne laisse pas la méchanceté et l'injustice impunies. On peut même rappeler que l'espérance de la résurrection des morts, qui n'est explicitement formulée que dans des textes bibliques de rédaction tardive, n'est apparue dans le judaïsme qu'au temps des persécutions subie par le peuple juif au II^e siècle avant Jésus-Christ⁵. Un auteur juif contemporain explique même que l'espérance de la résurrection des morts est liée à l'attente du jugement parce que le jugement est nécessaire pour que soient réparées toutes les injustices restées impunies du vivant de leurs auteurs. Selon cet auteur, tout se passe comme s'il fallait que les humains ressuscitent pour être jugés et obtenir justice du mal qu'ils ont subi, ou subir eux-mêmes le châtement du mal qu'ils ont fait. La justice, selon la Bible, c'est bien en effet autant la justice rendue au faible et au maltraité que la condamnation de l'injustice ; c'est bien autant sinon plus la reconnaissance du juste que la condamnation du méchant. Il ne faut donc pas, comme on l'entend quelques fois, opposer un « dieu de l'ancien testament » qui serait rigoureux et vengeur à un « dieu du nouveau testament » qui serait un dieu d'amour : Dieu, dans les deux testaments est un dieu juste et bon qui fait droit à l'opprimé, à l'orphelin et à la veuve et qui est prêt à pardonner au méchant qui se repent. Remarquons que dans l'évangile de Matthieu l'enseignement de Jésus est situé entre, d'une part, l'histoire d'une épouvantable barbarie restée impunie, le massacre des innocents (Matt 2 : 16-18) et, d'autre part, l'annonce, par Jésus lui-même, que « *tout pouvoir [lui] a été remis au ciel et sur la terre* » (Matt 28 : 18). Il faut inclure en priorité dans ce pouvoir, celui de juger les nations à la fin des temps. En conséquence, on peut retenir que, même si la description de la scène du jugement est une image, il faut bien, d'après l'enseignement de Jésus dans cet évangile, s'attendre à un jugement dont Jésus sera le juge et qui fera comparaître les humains ressuscités.

De qui et à qui parle le texte ?

Les exégètes se sont demandé à qui est adressé l'évangile de Matthieu en général et le passage de 25 :31-46 en particulier. On pense en général qu'il s'adresse à une église constituée en majorité de juifs qui ont cru en Jésus ce qui expliquerait le soin pris par l'auteur pour montrer en quoi Jésus accomplit dans sa parole et dans sa vie les prophéties de l'Ancien Testament. Ce pourrait être une église persécutée, comme il est arrivé souvent au cours des premiers siècles ; ceci expliquerait la condamnation des villes impénitentes qui n'ont pas reçu les disciples envoyés en mission (chapitres 10 et 11). On a fait la même hypothèse pour le texte que nous étudions aujourd'hui : « les plus petits »

⁴ Pour les auditeurs de Jésus, qui connaissent les prophètes, ce terme de *jugement* annoncé en Sophonie 1 : 14 – 18 : « 1:14 Il est proche, le grand jour du SEIGNEUR, il est proche, il vient en grande hâte. On criera amèrement au jour du SEIGNEUR, le brave lui-même appellera au secours. 15 Jour de fureur que ce jour, jour de détresse et d'angoisse, jour de désastre et de désolation, jour de ténèbres et d'obscurité, jour de nuée et de sombres nuages, 16 jour de sonneries de cor et de cris de guerre contre les villes fortes et contre les hautes tours d'angle. 17 Je jeterai les hommes dans la détresse, et ils marcheront comme des aveugles, car ils ont péché contre le SEIGNEUR. Leur sang sera répandu comme de la poussière, et leurs tripes comme des ordures. 18 Ni leur argent ni leur or ne pourra les délivrer : au jour de la fureur du SEIGNEUR, au feu de sa jalousie, toute la terre sera dévorée ; car il va faire l'extermination - et ce sera terrible - de tous les habitants de la terre. »

⁵ La résurrection comme la comprend l'auteur de Matthieu 25 a été formulée de façon tardive mais la tradition juive et Jésus lui-même ont montré que la résurrection est inhérente au message de la Torah (cf. Matt.22 : 23 – 32)

d'entre les frères de Jésus seraient alors, non pas les pauvres ou les malades en général, mais les membres persécutés de l'église à laquelle s'adresse l'évangile. Le texte dit bien en effet que ce sont les nations qui sont jugées, c'est-à-dire, à l'époque où l'évangile est écrit, les païens de culture gréco-romaine au milieu desquels vivent les destinataires de l'évangile.

Mais cette hypothèse, à laquelle de nombreux exégètes ont apporté leur contribution, ne nous interdit pas, bien entendu, de faire une application plus large de l'enseignement de ce texte. Parce que le terme de « frères » qu'emploie le texte au verset 40 peut être compris de deux manières : ou bien il s'agit d'un substantif qui désigne pour frères de Jésus les disciples ; ou bien, il s'agit d'une épithète appliqué aux mots « ces petits », et il faut alors lire, comme le comprend la TOB, « *ces petits qui sont mes frères.* » Alors, à qui s'adresse le passage et qui sont ces « petits qui sont les frères de Jésus » ? Dans le texte d'Ezechiel 34 : 17- 31, le jugement entre les brebis et les boucs est destiné au peuple d'Israël et annonce le jugement de ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. On peut donc penser que Jésus réactualisait le message du prophète puisqu'il s'adressait à un auditoire exclusivement juif. On peut penser aussi que l'évangéliste met en garde les disciples de son église et qu'il les exhorte à vivre en frères. Il n'est pas faux non plus de penser que ce sont des personnes individuelles, c'est-à-dire vous et moi qui seront jugées puisque, comme vous avez pu le lire en Matt 16 : 27, « *le Fils de l'homme...rendra à chacun selon ses actes* ». Il nous faut enfin retenir que, selon les termes du texte, ce sont *les nations* qui sont jugées, c'est-à-dire le monde entier et pas seulement les juifs ou les chrétiens. Par « nations », on peut comprendre les peuples en tant que collectivités ou chaque individus ou groupe d'individus dans leur sein.

La surprise :

A juste raison, on a beaucoup utilisé Matthieu 25 : 31 - 46 pour prêcher le devoir de secourir ceux et celles qui sont dans le besoin autour de nous et le choix de ce texte pour votre journée n'est pas étranger à cette préoccupation. Vous n'êtes sûrement pas passés à côté de cette interpellation ! Toutefois, on peut légitimement se demander si ce texte a le même statut qu'un commandement et s'il est juste d'en faire un enseignement éthique de Jésus⁶. Si tel est le cas, les prédicateurs n'auraient pas tort de menacer leurs auditeurs chrétiens du « châtement éternel » (25 : 46) car, notamment en Europe, nous pouvons difficilement contester que nous laissons à notre porte des gens qui manquent de nourriture, d'eau potable, de vêtements, de logement...etc. Ce qui me paraît nuancer cette lecture c'est que la « pointe » du texte est dans la surprise des justiciables, ceux de droite comme ceux de gauche. Tout se passe comme si Jésus nous disait, « ce n'est pas sur ce que vous aurez fait consciemment que vous serez jugés mais sur le bien ou le mal que vous aurez fait à votre insu. » C'est pourquoi nous vous avons renvoyés au passage de Matt.6 : 1- 6 qui conseille de faire l'aumône sans que la main gauche sache ce que fait la main droite. Il s'agit de prendre à un tel point l'habitude de secourir nos semblables que ce nous soit aussi naturel que de satisfaire nos propres besoins. Ou encore, selon Daniel Marguerat, il s'agit que notre comportement à l'égard de notre prochain soit à un tel point inspiré par notre relation avec Jésus qu'il nous soit devenu naturel. Nos frères juifs encore aujourd'hui considèrent que donner aux pauvres n'est pas un geste de charité mais un geste de réparation d'une injustice ; ils emploient d'ailleurs pour cela le terme de *tsédaka* qui dérive d'un mot qui désigne la justice. Ceci nous indique que tant qu'il y a des pauvres⁷, , - et selon Jésus, il y en aura toujours, - il y aura lieu de rétablir la justice à leur

⁶ Par exemple, dans Isaïe 58 : 6 – 10, le prophète exprime de manière beaucoup plus impérative l'obligation de nourrir les affamés, de libérer les captifs...

⁷ Jésus, en Matt 26 : 11 cite pour ses auditeurs un texte bien connu du Deutéronome : « *Et puisqu'il ne cessera pas d'y avoir des pauvres au milieu du pays, je te donne ce commandement: tu ouvriras ta main toute grande à ton frère, au malheureux et au pauvre que tu as dans ton pays.* »

égard, et de considérer la chose non pas comme un acte méritoire mais comme une façon de vivre naturelle qui témoigne, par des actes, de notre foi. Ce souci de la justice explique probablement pourquoi ceux que le Roi met à sa droite sont appelés « les justes » (v. 37), terme qui est appliqué dans l'Ancien testament à ceux qui gardent la Loi de Dieu et vivent en cohérence avec elle. Il s'agit donc bien d'un enseignement éthique de Jésus mais il nous invite à le vivre comme allant de soi, dans une relation avec Lui, dans une relation de gratitude pour ce que, - le premier, - Il a fait pour nous. Et cette relation nous est offerte à chacun, pour notre vie quotidienne, domestique et professionnelle. Elle se nourrit de la Lecture de la Parole de Dieu, de la prière, de la vie fraternelle en Eglise et de l'eucharistie. Il ne devrait pas y avoir, en nous, d'opposition entre la piété et la fraternité, entre vie dans l'Esprit et engagement social ou encore, pour reprendre l'expression de Frère Roger, entre « lutte et contemplation. »

La foi et les œuvres !

Une autre question posée par la lecture de ce texte est celle du rôle des œuvres dans notre salut. Nous ne supportons plus aujourd'hui qu'on nous parle de la rigueur du jugement de Dieu. On entend sans cesse opposer ce qu'on appelle, - à tort ! - le « Dieu de l'Ancien testament » au « Dieu de l'Evangile », comme s'il y en avait deux et comme si Jésus était venu atténuer la trop grande sévérité de son Père lui-même en remplaçant sa rigueur par son Amour. Ce jugement simpliste montre que nous connaissons mal notre Bible ! Le texte sur lequel nous réfléchissons aujourd'hui montre bien que Dieu, notre Père, est juste et qu'il ne laisse pas le crime impuni. C'est vrai que l'annonce du pardon et le rôle de la foi dans notre salut ne sont pas dans le texte de Matt. 25, et les deux paraboles qui précèdent sont dans la même tonalité. Mais ce texte n'est pas le tout de la Bible ! Dans les trois paraboles de Matt.25, - celle des dix vierges, celle des talents et celle que nous étudions, - tout se passe comme s'il y avait un moment où il est trop tard pour se repentir et changer de vie. Les dix vierges s'endorment, probablement de leur dernier sommeil, et c'est ce qu'elles auront fait avant de s'endormir qui leur ouvre ou leur ferme la porte du festin. Ces paraboles signifient-elles que notre salut éternel dépend de ce que nous faisons ou ne faisons pas ? Si tel est le cas, Saint Paul dit-il le contraire de Jésus en Romains 3 : 28⁸ ? La question est importante parce que c'est l'un des points de doctrine qui a opposé catholiques et protestants. Mais ce serait être en incohérence avec le reste du message de Saint Paul que d'opposer ce qu'il dit du salut par grâce et ce que dit Matt. 25 du salut des justes et de la condamnation des égoïstes. Pour lui, Paul, comme pour Saint Jacques auquel Luther croyait pouvoir l'opposer, le salut par la grâce de Dieu et reçu dans la foi est premier mais il appelle une vie en accord avec ce don gratuit, une repentance et une vie consacrée à Dieu, renonçant au péché⁹. On peut donc retenir que Jésus, dans l'enseignement qu'il donne sur le jugement des brebis et des chèvres, nous avertit que ceux qu'il a rachetés par amour et appelés à le suivre sont aussi appelés à une manière de vivre en cohérence avec la manière dont lui-même le premier nous a secourus. Et cette vie en cohérence envoie les disciples à la rencontre des affamés, des assoiffés, des mal-logés et des mal vêtus, des malades et des prisonniers. C'est sans doute aussi l'enseignement qu'il donne au chapitre 18 de Matthieu dans la parabole du serviteur impitoyable : tu as été pardonné, tu dois aussi pardonner.

« Venez, les bénis de mon Père... »

L'une des questions qui vous étaient posées dans les ateliers vous invitait à comparer ce passage avec celui des Béatitudes. Peut-être avez-vous trouvé ces deux passages contrastés ! Le parallèle qu'il faut faire à mon avis, porte sur la bénédiction de Jésus :

⁸ Ro 3 : 28 « Nous estimons en effet que l'homme est justifié par la foi, indépendamment des œuvres de la loi. »

⁹ Romains 6 : 1-2 : « Qu'est-ce à dire ? Nous faut-il demeurer dans le péché afin que la grâce abonde ? Certes non ! Puisque nous sommes morts au péché, comment vivre encore dans le péché ? »

« *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice: ils seront rassasiés* » (Matt 5 : 6) Cette béatitude en particulier ne peut-elle pas être rapprochée du verset 34 : « *Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite: Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli...* » Ce verset évoque, pour ma femme et moi, le souvenir d'une chère amie rencontrée dans le Renouveau en 1973, - elle s'appelait Mamie, de son vrai nom, Marie-Thérèse Louche-Pélissier¹⁰. Elle avait fait le choix courageux de passer ses vieux jours à la Villeneuve de Grenoble où elle fraternisait avec les voisins qu'elle avait et qui n'étaient pas, en général, de son milieu. Elle avait découvert autour d'elle, dans son voisinage, beaucoup de générosité, même dans de petites choses et elle en témoignait en s'écriant : « Venez, les bénis de mon Père... » Un tel émerveillement devant la générosité de celles et ceux que nous croisons ne justifie-t-il pas un rapprochement entre Matt. 25 : 31 - 48 et les béatitudes ?

Mais on doit aller plus loin. Admirons l'accueil que le Roi fait à ceux qui sont à sa droite : Lui aussi s'émerveille, et je vous propose d'y voir le signe de son immense générosité à lui, puisqu'au fond, il ne demande rien pour lui-même et remercie seulement pour ce qui a été fait de bien aux plus « petits qui sont ses frères. »

Pour conclure :

« *La relation avec le prochain, - écrit Daniel Marguerat, - et singulièrement avec le prochain menacé dans son humanité, est le lieu de la fidélité au Christ. Jésus n'est pas confondu avec le prochain, la théologie ne se mue pas en humanisme, mais le champ du « service » chrétien est cerné. Matthieu dénonce ici la rupture mortelle entre la foi et l'éthique, la piété et l'obéissance. Au terme du discours sur la Parousie, il affirme sans ambiguïté que l'attente vigilante du Fils de l'homme ne saurait être vécue authentiquement en dehors de l'attention à ces petits. Fidélité chrétienne et indifférence à la misère d'autrui s'excluent mutuellement. Dans l'abandon du prochain à son sort, Dieu ne reconnaîtra pas les siens. [...]* » (D. Marguerat, p.515)

Autrement dit, le texte que nous avons étudié ensemble ne nous donne pas d'abord un enseignement sur l'au-delà de ce monde dont il affirme cependant l'avènement. Il ne donne pas non plus vraiment un commandement, car, comme nous l'avons remarqué, c'est de manière inconsciente, à leur insu, que les justes ont nourri, désaltéré, logé, vêtu ou visité les petits frères du Seigneur. Il nous donne des frères à aimer de façon concrète et ce service qui va de soi est la conséquence de notre vie avec Jésus et de notre foi en Lui.

¹⁰ Madame Louche-Pélissier était la mère du Père Marc Louche-Pélissier, prêtre du Prado que beaucoup d'entre nous ont connu et qui est décédé en mai 2010.